

# INFO KILDARE

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ  
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

## À LIRE DANS CE NUMÉRO :

- Mot du maire p. 2 ▶
- Rapport financier 2024 p. 4 à 7 ▶
- Territoire et urbanisme p. 8 et 9 ▶
- Loisirs et culture p. 10 à 15 ▶
- Bibliothèque p. 16 ▶
- Sécurité p. 18 et 19 ▶
- Éducation p. 20 et 21 ▶
- Communauté p. 22 et 23 ▶
- Calendrier p. 24 ▶





**Michel Dupuis**  
Maire

## CHÈRES AMBROISIENNES ET CHERS AMBROISIENS,

Nous voilà enfin rendus à la période estivale. J'espère que vous allez profiter de chaque moment et ce, sécuritairement.

Le 10 mai dernier avait lieu la journée Verte lors de laquelle, comme chaque année, nous remettons du compost ainsi que des arbres aux citoyennes et citoyens. Cette journée a été un franc succès et ce, grâce à l'ensemble des bénévoles et employés qui étaient sur place. Un gros merci à vous.

Avait lieu aussi en cette même journée l'inauguration de la piste à rouleaux au parc du Chalet des loisirs. Étaient présents, le conseil municipal, le préfet de la MRC de Joliette, un représentant de la caisse populaire de Joliette ainsi que plusieurs citoyennes et citoyens. De nombreux jeunes ont aussi profité des nouvelles infrastructures. La surface du terrain de tennis a aussi été refaite avec l'ajout des lignes de pickleball. Encore là, plusieurs adeptes étaient sur place.

### Ça bouge dans l'équipe!

Au niveau municipal nous avons rencontré trois candidats en entrevue pour le poste de direction générale adjointe, car notre directeur général actuel, M. René Charbonneau nous quittera au printemps 2026 pour une retraite bien méritée. Ainsi, nous tenons à souhaiter la bienvenue à M. David Paradis-Lapointe, en poste depuis le 11 juin 2025.

Également, suite au départ de l'inspectrice municipale, nous avons accueilli avec grand plaisir M<sup>me</sup> Dominique Gamelin à titre de conseillère en urbanisme. Bienvenue parmi nous! Nous en profitons pour remercier et souhaiter une très belle continuité à Elizabeth!

Et, toujours du côté de l'urbanisme, ne soyez pas surpris de voir notre stagiaire, M. Samuel Lebeau, se promener cet été sur votre terrain, prendre des photos ou encore faire une inspection. Autant qu'un inspecteur municipal, il est dans son plein droit. Nous lui souhaitons donc, à lui aussi, la bienvenue!

### Prudence sur les routes

Dans un autre ordre d'idées, le conseil municipal tient aussi à vous informer qu'il fait le nécessaire pour sécuriser les routes de la municipalité. Avec beaucoup de demande de citoyens, nous avons beau mettre des dos d'âne, des arrêts, des enseignes, des réducteurs de vitesse, des contrôles de la police, mais nous cherchons toujours la solution miracle. Peut-être une bonne sensibilisation du conducteur derrière le volant serait la solution, qu'en pensez-vous?

### Hydro-Québec

Je tiens à rassurer la population concernant la nouvelle ligne de 735 kilovolts d'Hydro-Québec (qui doit s'étendre sur près de 500 km de Québec à Sainte-Julienne) que celle-ci ne passera pas dans notre municipalité, mais bien vers le nord, ce qui veut dire vers Sainte-Béatrix, Saint-Alphonse, Rawdon et Sainte-Julienne.

Sur ce, bon été à tous. Profitez de nos événements et soyez prudents!

Vous pouvez me rejoindre en tout temps au 450 898-7715.

### Bon été à tous!

Michel Dupuis : maire.sak@outlook.com  
 Joachim Laroche-Courchesne : conseiller1.sak@outlook.com  
 Annie Neveu : conseiller2.sak@outlook.com  
 Roxane Perreault : conseiller3.sak@outlook.com  
 Frédéric Bourgeois : conseiller4.sak@outlook.com  
 Éliane Neveu : conseiller5.sak@outlook.com  
 Jean Lemieux : conseiller6.sak@outlook.com

## VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



**Joachim Laroche-Courchesne**  
District numéro 1



**Annie Neveu**  
District numéro 2



**Roxane Perreault**  
District numéro 3



**Frédéric Bourgeois**  
District numéro 4



**Éliane Neveu**  
District numéro 5



**Jean Lemieux**  
District numéro 6

**Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare**  
850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0

Téléphone : 450 755-4782  
Télécopieur : 450 755-4784

@ info@saintambroise.ca  
 www.saintambroise.ca  
 facebook.com/saintambroisedekildare

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### Paievements de taxes

Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> versements de taxes pour l'année 2025 sont prévus les 16 juillet, 14 septembre et 14 octobre 2025. Vous pouvez payer votre compte de l'une des façons suivantes : comptant, débit, chèque, carte de crédit (Visa ou MasterCard) en personne ou en téléphonant au 450 755-4782, poste 101 avec votre numéro de carte. Il est aussi possible de payer votre compte de taxes via votre institution financière.

### Fermeture estivale

Le bureau municipal sera fermé pour les vacances estivales à compter du vendredi 18 juillet 2025 à 12 h jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> août 2025 inclusivement. L'équipe municipale sera de retour le lundi 4 août 2025 dès 8 h 30.

Il sera possible de rejoindre le service des loisirs pour le camp de jour au 450 755-4782, poste 103 ou par courriel à [loisirs2@saintambroise.ca](mailto:loisirs2@saintambroise.ca).

Le service de la voirie demeurera ouvert en tout temps.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances!



### Prochaines séances du conseil municipal

11 août
8 septembre
<b>Mercredi</b> 1 <sup>er</sup> octobre

Les séances du conseil sont en général les lundis, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, situé au 850 rue Principale.

Vous avez des questions pour le conseil? Communiquez par courriel à [info@saintambroise.ca](mailto:info@saintambroise.ca).

De plus, veuillez noter que toutes les informations et procès-verbaux se retrouvent sur le site Web de la Municipalité.



100 %  
gratuit  
100 %  
électrique

## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET SUR LES FAITS SAILLANTS 2024

Chères citoyennes et chers citoyens,

J'ai le plaisir de vous présenter les résultats de l'année financière pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 176.2.2 du code municipal.

La firme de vérificateurs D.C.A comptable professionnel agréé inc. déposait les états financiers de la Municipalité, démontrant des revenus de 7 100 322 \$.

Les différentes charges ont totalisé 7 675 449 \$. En considérant tous les éléments de conciliation à des fins fiscales 1 453 521 \$ (l'amortissement, le financement à long terme, le remboursement de la dette et les affectations), la Municipalité a dégagé un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 878 394 \$, ce qui établit l'excédent non consolidé au 31 décembre 2024 à 1 362 965 \$.

Revenus de fonctionnement	7 100 322 \$
Charges de fonctionnement	7 675 449 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	1 453 521 \$
<b>Excédent de fonctionnement à des fins fiscales</b>	<b>878 394 \$</b>

Cet excédent provient de revenus supplémentaires liés aux taxes, aux droits sur les mutations immobilières et aux activités de loisirs. Il convient de prendre en considération, en grande partie, les dépenses non réalisées qui comprennent les salaires, les honoraires professionnels, ainsi que les frais d'entretien et de réparations.

Selon nos vérificateurs, ces états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats des opérations pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour ce qui est de la dette à long terme de la Municipalité, celle-ci totalise, à la fin de l'exercice 2024, un montant de 14 198 218 \$, dont 7 701 699 \$ à l'ensemble et 6 496 519 \$ aux secteurs concernés.

Au 31 décembre 2024, le fonds de roulement de la Municipalité était de 500 000 \$ et le capital engagé de ce fonds était de 433 981 \$ (enseignes 35 700 \$ - 4 ans, aménagement d'installations récréatives 398 281 \$ - 10 ans), laissant un solde disponible de 66 019 \$.

La réserve de chemins est maintenant rendue à 147 372 \$ (correspond au 0,02 \$ de la taxation).

Merci, chères citoyennes et chers citoyens, de m'avoir donné le privilège de vous représenter.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

### Immobilisations

- Bouilloires électriques - église - 34 773 \$
- Réfection de 9 voies de circulation - règlement d'emprunt 825-2022 - 2 954 833 \$ (TECQ 1 419 000 \$ - réserve chemins 490 000 \$ - subvention MTQ 13 833 \$) - Emprunt 1 032 000 \$
- Piste cyclable - règlement d'emprunt 807-2021 - 3 400 521 \$ (subvention TAPU 1 418 504 \$ - contribution Caisse Desjardins 100 000 \$ - Municipalité/TECQ 1 217 000 \$ - dépenses d'investissement 5 017 \$) - Emprunt 660 000
- Aménagement d'installations récréatives et sportives - 1 012 774 \$ (subvention PDEQ - 577 219 \$)
- Aménagement de la piste à rouleaux et des terrains de tennis - 436 257 \$ (contribution Caisse Desjardins 25 000 \$ - MRC de Joliette (programme FRR) 159 500 \$ - dépenses d'investissement 251 757 \$)

### Subventions reçues

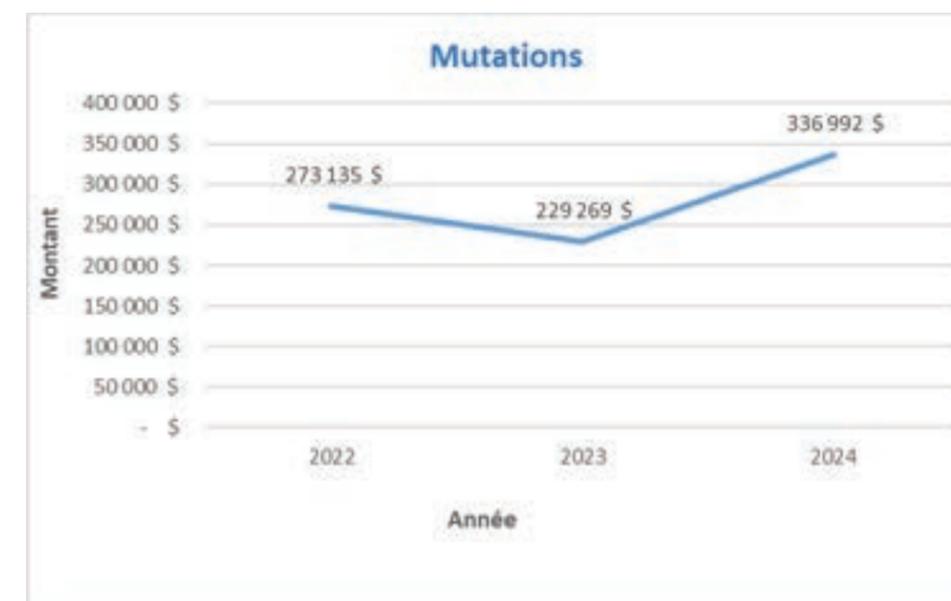
**ECQ** - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec

**TAPU** - Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains

**PDEQ** - Fonds canadien de revitalisation des communautés

**FRR** - Fonds régions et ruralité

### Droits sur les mutations immobilières



L'augmentation des revenus qui proviennent des droits sur les mutations immobilières est directement liée aux conséquences économiques des dernières années.

Puisque la valeur moyenne des immeubles a considérablement augmenté et que c'est sur celle-ci que le calcul est effectué, les revenus ont, par conséquent, connu une hausse également.

## TRAVAUX PUBLICS

### Aqueduc

- Compteurs d'eau - 42 661 \$
- Ventilation - salle de pompage - 17 336 \$
- Système de télémétrie - aqueduc - 7 123 \$
- Contrôles Automate - station de pompage - 11 720 \$

### Chemins

- Travaux 25<sup>e</sup> Avenue - 149 267 \$ (subvention MTQ 3 833 \$ - réserve chemins 125 796 \$ - dépenses d'investissement 9 638 \$
- Dos d'âne - 5 669 \$

### Égout

- Système de télémétrie - égout - 12 772 \$



### Compteurs d'eau

Dans le cadre de l'installation des compteurs d'eau dans la municipalité, nous avons déjà complété l'installation de plus du tiers des appareils prévus. La stratégie adoptée visait à prioriser les commerces, en particulier ceux dont la consommation d'eau est généralement plus élevée. Ce choix, bien que logique d'un point de vue de gestion des ressources, n'a pas été évident à établir en raison de la diversité des types d'activités commerciales et de l'absence de données précises sur leur consommation réelle. Ce projet s'inscrit également dans le respect des exigences gouvernementales, qui imposent aux municipalités une meilleure connaissance et un meilleur contrôle des usages de l'eau potable.

## URBANISME

### Construction et permis

Les investissements totaux s'élèvent à 32,7 millions en 2024 comparativement à 19,6 millions en 2023. Cette augmentation s'explique par l'augmentation du nombre de constructions résidentielles et le coût de construction. De plus, 290 permis ont été émis en 2024 comparativement à 270 en 2023.

## LOISIRS ET CULTURE

### Événements

Un total de 17 événements ont été organisés au cours de l'année 2024.

De ce nombre, six s'adressaient spécifiquement aux familles avec enfants entre 0 et 12 ans. Parmi ceux-ci nous pouvons notamment citer : la soirée d'hiver, la journée verte, la fête de la famille, la série d'activités estivales, le sentier lumineux et la guignolée.

### Camp de jour estival

Le camp de jour estival est offert aux enfants de 5 à 12 ans résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare.

En 2024, nous avons offert 39 jours de camp étalés sur huit semaines.

20 employés de camp de jour ont été embauchés afin d'offrir le service.

La capacité de camp de jour était de 190 enfants par semaine.

### Parcs et installations hivernales

En période hivernale, nous avons deux patinoires avec bandes et un anneau de glace aménagés au sein de la municipalité. En 2024, les patinoires ont connu 24 jours d'opération.

Nous avons aussi un réseau de sentiers hivernaux permettant de pratiquer le vélo à roues surdimensionnées, le ski de fond et la raquette. Les sentiers ont été opérationnels pour une durée de 66 jours.

**Un merci très spécial à nos bénévoles!**

### Camp de jour de la relâche

Un camp de jour est offert pendant la semaine de relâche pour les enfants de 5 à 12 ans résidents de la Municipalité. En 2024, nous avons offert cinq jours.

Cinq employés ont été engagés pour la réalisation du camp.

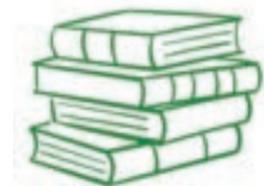
## BIBLIOTHÈQUE

### Circulation et fréquentation

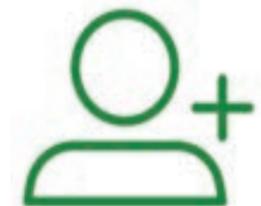
Pour l'année 2024, un total de 4 814 personnes a visité la bibliothèque. En moyenne, il y avait 401 visiteurs par mois.

Un total de 17 115 prêts et renouvellements de documents a été effectué au cours de l'année 2024.

En moyenne, 1 426 documents ont été empruntés ou renouvelés par mois.



10 924 livres



676 usagers



18 heures d'ouverture  
par semaine

## PISCINES ET SPAS : CONFORMITÉ POUR LE 30 SEPTEMBRE 2025

Les propriétaires d'une piscine ou d'un spa installé avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010, et qui bénéficiaient auparavant d'une exemption, ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations.

Avant que vous entamiez les travaux requis, le département de l'urbanisme peut venir inspecter vos installations selon vos besoins et les correctifs qui devront être faits. Ceci n'est pas une obligation, c'est à votre guise. Par conséquent, si vous le désirez, contactez le département de l'urbanisme afin de prendre rendez-vous pour une inspection qui sera effectuée en votre présence ou en celle du demandeur (obligatoirement). Vous devrez donc considérer nos heures d'ouverture pour cela.

Une fois que vous aurez déterminé les éléments à corriger, s'il y en a, vous devrez obligatoirement faire une demande de permis (hauteur de la clôture, espace vertical et horizontal de la clôture, emplacement de la clôture, ajout d'une clôture, porte ou fenêtre dans l'accès, type de clôture, etc.). Une fois les travaux effectués, une inspection, obligatoire, sera faite.

Pourquoi sécuriser sa piscine dès maintenant?

- Pour éviter les sanctions : mettez-vous en conformité avant la date limite pour éviter des amendes.
- Pour protéger votre famille : réduisez les risques d'accidents domestiques, surtout chez les jeunes enfants.
- Pour augmenter la valeur de votre propriété : une installation conforme aux normes actuelles améliore la sécurité et l'attrait de votre maison.

Pour trouver les exigences relatives à la conformité, nous vous invitons à consulter notre site Internet à cette adresse : <https://www.saintambroise.ca/serv.../urbanisme/les-piscines/>

Vous pouvez contacter le département de l'urbanisme au 450 755-4782, poste 113 ou à [inspection@saintambroise.ca](mailto:inspection@saintambroise.ca)

## ARROSAGE - QUELQUES RAPPELS

Avec l'arrivée des beaux jours, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare souhaite rappeler à ses citoyens l'importance de respecter les plages horaires d'arrosage afin de préserver nos ressources en eau.

Pour plus d'information concernant l'arrosage des terrains, rendez-vous sur notre site Internet : <https://www.saintambroise.ca/arrosage/>

## INSTALLATIONS SEPTIQUES

Vous êtes propriétaire d'une installation septique? Vous avez fait faire la vidange de vos installations? Ceci s'adresse à vous.

En étant propriétaire d'un système septique, vous avez une grande responsabilité à l'égard de son entretien. En effet, le règlement régissant tous les systèmes d'assainissement (Q-2, r.22) stipule qu'une installation septique qui est utilisée toute l'année doit être vidangée au moins une fois tous les deux ans. Puisque nous n'avons pas d'habitation saisonnière, sur le territoire, nous ne devrions pas recevoir de preuve après les deux ans prescrits.

En ce sens, nous vous demandons de transmettre une preuve de votre dernière vidange à la Municipalité. Ainsi, nous pourrions la déposer dans votre dossier de propriété. Cela nous permet de mettre à jour vos informations sur votre système et aussi de savoir si votre système est entretenu. Vous pouvez soit déposer votre preuve à la réception du bureau municipal, soit l'envoyer par courriel à [info@saintambroise.ca](mailto:info@saintambroise.ca).

Notez que cela ne nous indique toutefois pas si votre système est en bon état ou non. Pour cette information, vous devez vous référer à un expert qui effectuera l'analyse du système. Ceci s'applique également aux propriétés qui sont ou seront mises en vente. Avant de demander une lettre de conformité à la Municipalité, assurez-vous que vous avez l'information sur l'état de votre système ou en cas de doute, contactez un expert.

### Arrosage distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux :

- ⇒ De 20 h à 23 h
- ⇒ Numéros civiques pairs : les lundis
- ⇒ Numéros civiques impairs : les mercredis

### Arrosage automatique :

- ⇒ De 2 h à 5 h (AM)
- ⇒ Numéros civiques pairs : les lundis
- ⇒ Numéros civiques impairs : les mercredis

**L'arrosage manuel**, à l'aide d'un tuyau muni d'un dispositif à fermeture automatique, d'un jardin, d'un potager, d'une boîte à fleurs, d'une jardinière, d'une plate-bande, d'un arbre et d'un arbuste est permis en tout temps.

## PERMIS ET CERTIFICATS

Toutes les demandes sont analysées une fois le formulaire dûment rempli et que les documents complémentaires (demandés sur le formulaire) sont remis. Si le formulaire est partiellement répondu et qu'il est inscrit « voir plan, voir note », la demande sera automatiquement retournée pour correction. Vous ne serez pas privilégié si vous le remettez plus vite, au contraire, vous pourriez devoir reporter le début des travaux parce que vous avez omis certains onglets dans le formulaire.

Toutes les demandes peuvent être analysées dans les 30 jours ouvrables suivant la réception par le département de l'urbanisme. Donc, veuillez prévoir la date des travaux en conséquence.

- Toutes les modifications faites au cours des travaux doivent obligatoirement être autorisées par le département de l'urbanisme, avant que celles-ci ne soient faites.
- Lorsque les travaux sont complétés, vous devez en aviser le responsable de la délivrance du permis ou du certificat.
- Le permis ou certificat est valide un (1) an.
- Le permis ou certificat est renouvelable, au coût initial.

Il est du devoir du demandeur de faire la demande au moins un (1) mois avant l'échéance. La demande doit être faite par courriel ou par lettre signée et doit mentionner les travaux qui restent à faire.

- L'inspecteur peut venir inspecter les lieux faisant l'objet d'un permis ou d'un certificat, selon un horaire raisonnable. Il peut venir sans avoir obtenu préalablement l'autorisation du propriétaire ou demandeur.

## PLANTATION D'ARBRES NOUVELLE CONSTRUCTION

Tous les propriétaires de nouvelles constructions résidentielles sur le territoire de la municipalité ont eu une note, dans les documents remis avec le permis, qui exigeait la plantation d'un certain nombre d'arbres selon la superficie du terrain, et ce, qu'il s'agisse d'une construction datant de 2021 par exemple ou de, jusqu'à tout récemment, de 2025.

Par conséquent, que vous soyez nouvellement propriétaire ou propriétaire depuis quelque temps déjà, vous devez vous assurer que cette exigence soit respectée. Il est de votre responsabilité de planter les arbres requis par le permis de construction.

Nous vous demandons par ailleurs de procéder à la plantation des arbres dans le délai inscrit sur le permis. À ce jour, certaines propriétés ne sont pas aux normes, car le délai pour la plantation est dépassé. Donc, assurez-vous d'être conformes. C'est le bon moment, l'hiver arrivera vite!

Si toutefois vous n'avez pas eu cette information puisque vous êtes nouvellement propriétaire d'une résidence déjà construite mais récente et vous vous demandez si l'exigence a été respectée, vous pouvez contacter le département de l'urbanisme qui pourra répondre à votre interrogation.

Nous comptons sur vous pour planter vos arbres et embellir notre belle municipalité!

## ATTENTION!

**Dans tous les cas, il est interdit de planter l'une ou l'autre des espèces végétales suivantes :**

- Érable à Giguère (Acer negundo)
- Frêne (Fraxinus)
- Peuplier baumier (Populus balsamifera)
- Peuplier deltoïde (Populus deltoïdes)
- Peuplier faux-tremble (Populus tremuloides)
- Orme d'Amérique (Ulmus americana)
- Tous les types de trembles (Populus)



## L'ÉTÉ EST LÀ!

Pendant la saison estivale, le service des loisirs et de la culture vous invite à plonger dans une programmation riche en événements et en divertissements pour tous les âges! Que vous soyez un enfant, une famille, un jeune adulte, un adulte ou un aîné, il y a quelque chose de passionnant qui vous attend.

Des activités gratuites sont prévues tout au long de l'été, conçues pour vous offrir des expériences inoubliables et des souvenirs à partager.

Envie de participer ou de vous inscrire? Vous avez des questions sur nos événements estivaux dynamiques et culturels?

Contactez le service des loisirs et de la culture par courriel à [loisirs2@saintambroise.ca](mailto:loisirs2@saintambroise.ca) ou par téléphone au 450 755-4782, poste 103.

## PROGRAMMATION AUTOMNE 2025

Au cours du mois d'août, vous recevrez la programmation des cours offerts par la Municipalité pour l'automne 2025. Prenez note que la période d'inscription aura lieu du 15 au 26 septembre 2025 (12 h) sur la plateforme Amilia (en ligne uniquement).

Pour toute information concernant l'inscription et la programmation d'automne 2025, communiquez avec le service des loisirs et de la culture au 450 755-4782, poste 103 ou par courriel à [loisirs2@saintambroise.ca](mailto:loisirs2@saintambroise.ca).

## COMMUNICATIONS

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare dispose d'une infolettre mensuelle dans laquelle vous trouverez les informations importantes de l'ensemble des services.

Vous n'êtes pas encore sur notre liste d'envoi? Qu'attendez-vous? Inscrivez-vous dès maintenant au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca).

Et saviez-vous que l'*Info-Kildare* était aussi disponible en ligne?

Vous pouvez le consulter en tout temps sur notre site Internet, en plus d'avoir accès aux archives des publications antérieures.

## SPECTACLE « DUO HOOPS! »

Ne manquez pas le spectacle *DUO HOOPS!* le mercredi 6 août 2025 à 19 h au Parc du Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc)!

Un énorme hula hoop, deux personnages excentriques et... du rire assuré! Forts d'une collaboration de plus de vingt ans, David et Becky nous entraînent dans une succession de tableaux où se mêlent prouesses acrobatiques et chorégraphies. Ensemble, ils se déhanchent avec diverses tailles de hula hoops, dansent et jonglent tout en entraînant le public dans leur humour singulier, loufoque et absurde. Téméraires, touchants et hilarants, ces deux personnages éclatés ont une complicité contagieuse. David et Becky, un duo hautement divertissant qui convient à un public de tous âges.

Avant la prestation, venez souper en famille ou entre amis au Chalet des loisirs dès 17 h!

Inscrivez-vous dès maintenant via le logiciel Amilia pour garantir votre place et ne pas manquer cette expérience incroyable!

**N'oubliez pas d'apporter vos chaises pour profiter pleinement du spectacle. En cas de pluie, pas d'inquiétude! Nous déplacerons la représentation à l'église (780, rue Principale) pour que le spectacle continue malgré les caprices du temps.**

## SPECTACLE « LES PÈRES PÉTU LA TRADITION »

Ne manquez pas le spectacle *Les Pères Pétu - La tradition* le mercredi 9 juillet 2025 à 19 h au Parc du Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc)!

Ce spectacle est une célébration vibrante et ludique du patrimoine culturel traditionnel. À travers une exploration captivante de thèmes variés comme l'art culinaire, les contes et légendes, les bonnes manières et les danses irlandaises, Éric Bégin et Éloi Amesse offrent un regard rafraîchissant sur les traditions qui façonnent encore nos quotidiens.

Avec une touche moderne, le duo parvient à surprendre et à ravir le public en intégrant du rap, de l'électro et des compositions originales.



## CINÉMA EN PLEIN AIR

Au cours de la saison estivale, nous vous invitons à prendre part aux différentes soirées de cinéma en plein air. Au coucher du soleil, venez profiter d'une soirée au parc du Chalet des loisirs (777, Sentier du Parc).

Pour assister aux projections, n'oubliez pas d'apporter vos chaises et vos couvertures. En cas de pluie, la présentation du film aura lieu à l'église dès 19 h 30. En plus des projections, il y aura du maïs soufflé gratuit\*!

- Mercredi 2 juillet 2025 : *Mamma Mia*
- Mercredi 16 juillet 2025 : *Sens dessus-dessous 2*
- Mercredi 20 août 2025 : *WICKED* (début de projection à 19 h 30)

Dès 17 h, nous vous invitons à venir partager un repas en famille ou entre amis. La cuisine du Chalet des loisirs sera ouverte. Argent comptant seulement.

Ne manquez pas ces soirées exceptionnelles! Invitez vos amis, votre famille et venez créer des souvenirs magiques avec nous.

\*Quantités limitées



Ce spectacle enchanteur est une véritable invitation à danser, rire et chanter notre folklore unique, tout en démontrant que la tradition continue d'évoluer et de s'enrichir dans le présent. Un moment festif à partager en famille!

Avant la prestation, venez souper en famille ou entre amis au Chalet des loisirs dès 17 h!

Inscrivez-vous dès maintenant via le logiciel Amilia pour garantir votre place et ne pas manquer cette expérience incroyable!

## PARCS ET INSTALLATIONS

La saison estivale est là, et c'est le moment idéal pour profiter des magnifiques parcs et installations de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare.

Voici quelques endroits à découvrir ou redécouvrir :

- Parc du Chalet des Loisirs (777, Sentier du Parc);
- Sentiers multifonctionnels (777, Sentier du Parc);
- Parc de la Forêt Enchantée (Place des Tournesols);
- Parc Bout-en-Train (14<sup>e</sup> Avenue);
- Parc Maxime-Beauséjour (10<sup>e</sup> Avenue).

Venez passer du temps en famille ou entre amis et profitez de tout ce que nos parcs ont à offrir!

Vous voyez quelque chose d'anormal dans nos parcs?

Dites-le-nous en communiquant au 450 755-4782, poste 105 ou par courriel à [loisirs@saintambroise.ca](mailto:loisirs@saintambroise.ca)



## INAUGURATION DES PLATEAUX SPORTIFS

Le 10 mai dernier, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare a inauguré deux nouvelles infrastructures qui viennent enrichir son offre de loisirs : une piste à rouleaux et des terrains de tennis entièrement restaurés, maintenant dotés d'un lignage pour la pratique du pickleball.

Malgré les caprices de la météo, de nombreux citoyens et partenaires ont répondu présents afin de découvrir ces nouveaux aménagements situés au parc du Chalet des loisirs. Ces installations ont été pensées pour répondre aux besoins de la communauté en matière d'activité physique, de plaisir en plein air et de rassemblement.

« Nous souhaitons faire de notre municipalité un lieu vivant où il fait bon bouger, et nous croyons fermement que ces installations y contribuent grandement », a souligné le maire, Michel Dupuis.

La piste à rouleaux s'adresse autant aux amateurs de vélo, de trottinette ou aux adeptes de planche à roulettes, jeunes et moins jeunes. Son emplacement, en lien direct avec les sentiers de plein air, favorise une expérience complète et intégrée pour les utilisateurs.

Quant aux terrains de tennis, ils ont été entièrement remis à niveau, avec un marquage permanent permettant également la pratique du pickleball, un sport en pleine croissance. Ces espaces sont appelés à devenir des lieux de rencontre incontournables pour les familles, les clubs locaux et les amateurs de sport.

L'événement a aussi été l'occasion de souligner l'apport essentiel de partenaires engagés dans le développement du milieu. Des remerciements particuliers ont été adressés à la MRC de Joliette, et à la Caisse Desjardins de Joliette et du Nord de Lanaudière pour leur soutien financier et leur collaboration dans la réalisation du projet.

La Municipalité invite la population à s'approprier ces nouveaux espaces, à les faire vivre et à en prendre soin.



## BOUGE TON SAMEDI!

Cet été, retrouvez le plaisir de bouger en plein air avec « Bouge ton samedi! » Nous vous donnons rendez-vous au parc du Chalet des loisirs à Saint-Ambroise-de-Kildare (777, Sentier du Parc) pour une matinée d'activités gratuites et accessibles à tous les samedis suivants :

- Samedi 12 juillet (9 h à 12 h) : Atelier de baseball;
- Samedi 9 août (9 h à 12 h) : Initiation au vélo de montagne (10 ans et plus) – prévoir vélo et casque – quelques vélos seront disponibles;
- Samedi 16 août (9 h à 12 h) : Initiation au vélo & BMX dans la piste à rouleaux (10 ans et plus) – prévoir vélo et casque.

Que vous soyez un sportif aguerri ou que vous souhaitiez simplement bouger à votre rythme, c'est l'occasion idéale pour profiter de l'été tout en restant actif. C'est GRATUIT et ouvert à tous! Seul, entre amis ou en famille, venez bouger avec nous et faire le plein d'énergie! En cas de pluie, nous annoncerons sur nos différentes plateformes que l'activité est annulée. Aucune inscription requise.



## LOCATION DE GYMNASÉ - AUTOMNE 2025

La Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare offre la possibilité de faire la location de plage horaire au gymnase de l'école Notre-Dame-de-la-Paix pour la session d'automne qui débutera dans la semaine du 6 octobre 2025.

Dans un souci d'équité et face à la forte demande, vous devrez, pour chacune des sessions, déposer votre candidature pour la plage horaire souhaitée. Prenez note que ce processus sera à renouveler à chaque session. Si nous recevons plus d'une candidature pour la plage horaire demandée, l'attribution sera déterminée par tirage au sort.

Une fois la période d'inscription terminée, si la plage horaire n'a pas été attribuée, celle-ci sera disponible en formule « premier arrivé, premier servi ». Encore une fois, dans un souci d'équité, nous vous demandons de ne déposer qu'une seule candidature par plage horaire pour votre groupe.

Une priorité sera accordée aux résidents de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare. Nous effectuons la location à la session seulement.

## INFORMATIONS

**Période d'inscription :** du 15 au 26 septembre 2025

**Date du tirage :** lundi 29 septembre 2025

**Adresse :** 961, rue des Commissaires, SAK

**Début de la session :** semaine du 6 octobre 2025

**Fin de la session :** semaine du 1<sup>er</sup> décembre 2025

**Taux horaire :** 25 \$/heure

**Sports possibles :** volley-ball, badminton, pickleball.

### PLAGES HORAIRES DISPONIBLES ET DÉPÔT DE CANDIDATURE

Les informations seront disponibles lors du dévoilement de la programmation d'automne. Restez attentifs!

## AVEZ-VOUS VOTRE COMPTE AMILIA?

La plateforme Amilia est utilisée par le service des loisirs afin d'y effectuer l'ensemble des inscriptions aux activités et événements.

En effet, grâce à cette plateforme, vous pourrez procéder à l'inscription et au paiement des activités suivantes :

- Programmation des activités (printemps, automne & hiver);
- Programmation des activités de la bibliothèque;
- Événements qui nécessitent une inscription (soirée dansante, fête de Noël, etc.);
- Camp de jour (relâche & estival).

L'ensemble de nos inscriptions se fait 100 % en ligne. Consultez notre site Internet pour connaître la procédure pour créer votre compte.

## POLITIQUE D'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLES

La Municipalité offre un remboursement de 50 % sur l'achat de couches réutilisables jusqu'à concurrence de 100 \$ par enfant.

Elle offre également un remboursement de 50 % sur l'achat de produits d'hygiène féminine durables (coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges de mer) pour un maximum de 100 \$ par personne.

Pour bénéficier du remboursement, les demandeurs doivent remplir le formulaire approprié, joindre les documents requis et faire parvenir le tout à la Municipalité, en personne ou par la poste au 850, rue Principale, ou par courriel à l'adresse [loisirs@saintambroise.ca](mailto:loisirs@saintambroise.ca).

Informez-vous au service des loisirs de la Municipalité ou consultez la Politique d'achat de couches réutilisables et de produits d'hygiène féminine durables sur notre site Internet au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca).

## COLLECTE SPÉCIALE DE RÉCUPÉRATION

En plus de la collecte des encombrants qui aura lieu le 7 juillet prochain, veuillez noter qu'il y aura une collecte spéciale pour la récupération le lundi suivant, soit le 14 juillet.

Lors de cette journée, vous pourrez vous débarrasser de matières recyclables supplémentaires (exclusivement) dans des sacs bleus transparents que vous pourrez déposer à côté de vos bacs. Aussi, vous pourrez disposer de vos boîtes de déménagement en les défaisant complètement et en les ficelant ensemble. Ainsi, elles pourront également être déposées à côté des bacs.

Grâce à ces deux collectes qui se succèdent, vous pourrez bien faire le tri de vos matières et éviter qu'elles restent sur le bord de la route!

Pour plus de détails concernant les différents types de collectes, veuillez consulter le lien suivant : <https://mrcjoliette.qc.ca/gmr/guide-de-tri/>

## POLITIQUE 0-17 ANS

Saviez-vous que toutes les résidentes et tous les résidents de Saint-Ambroise-de-Kildare, âgés de 17 ans et moins, qui suivent des cours ou des activités de loisirs offerts par un organisme ou une entreprise reconnue, peuvent bénéficier d'une aide financière lorsque le service des Loisirs de Saint-Ambroise-de-Kildare ne présente pas, dans sa programmation, une équivalence à cette activité?

La Municipalité remboursera 30 % du coût d'inscription de l'activité, et ce, jusqu'au montant maximal de 150 \$ par participant de 17 ans et moins, par année!

Informez-vous au service des loisirs de la Municipalité ou consultez la Politique de contribution financière pour les 0 à 17 ans sur notre site Internet au [www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca).

## ENCOMBRANTS

Il y a trois collectes à venir : les lundis 7 juillet, 4 août et 29 septembre 2025

Lors de ces journées, vous pouvez vous débarrasser de toutes les matières résiduelles qui excèdent 1,5 mètre de longueur ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes et qui sont d'origine domestique : mobilier, jouets, tapis, matelas, bain, évier, etc., à la condition que l'encombrant se charge manuellement.

Afin d'éviter que vos rebuts restent sur le bord du chemin, veuillez consulter la page suivante pour connaître les matières acceptées et refusées lors de la collecte : <https://mrcjoliette.qc.ca/gmr/guide-de-tri/>



présenté par Hydro Québec en collaboration avec LA PRESSE

FESTIVAL DE Lanaudière

4 JUILLET AU 3 AOÛT 2025

FAITES LE PLEIN DE GRANDS AIRS

Billetterie 1 800 561.4343 — [lanaudiere.org](http://lanaudiere.org)

MARDI 22 JUILLET 19 h 30

YULIANNA AVDEEVA PIANO

DMITRI CHOSTAKOVITCH VINGT-QUATRE PRÉLUDES ET FUGUES, OP. 87 (INTÉGRALE)

ÉGLISE DE SAINT-AMBROISE

Billets 36,50 \$ +tx

PRÉSENTÉ PAR Desjardins

YULIANNA AVDEEVA JOUE CHOSTAKOVITCH

## COLORIAGE ZEN

Qui a dit que le coloriage n'était que pour les enfants? Détrompez-vous! Le coloriage est une activité tout aussi bénéfique pour les adultes, permettant de réduire le stress et l'anxiété tout en améliorant notre focus. C'est pourquoi la bibliothèque offre un cahier de coloriage aux adultes et adolescents de 12 ans et plus. Les dix premiers inscrits recevront en prime un paquet de marqueurs spécialement conçus pour un coloriage de qualité.

Pour réserver un cahier de coloriage, inscrivez-vous sur Amilia. La période d'inscription débutera le 1<sup>er</sup> juin et se terminera le 11 août. La distribution aura lieu au mois de septembre 2025.

L'activité est réservée aux citoyens de Saint-Ambroise-de-Kildare seulement.

## ATELIER SUR L'ORGANISATION RÉSIDENTIELLE

Trouvez-vous qu'il manque d'espace dans votre résidence ou que vous avez tout simplement trop d'objets? Vous trouverez certainement des solutions grâce à cet atelier! Venez suivre cette conférence afin d'apprendre à vous désencombrer, à trier et à établir des systèmes de rangement.

L'atelier aura lieu le samedi 30 août à 10 h 30 à la salle Esther-Blondin.

## SPECTACLE « CONTES ET LÉGENDES DU QUÉBEC ENTRE MYTHES ET VÉRITÉS »

Ce spectacle sera animé par l'historien et conteur Francis Désilets. Il vous racontera de grandes légendes qui ont marqué le Québec et vous fera découvrir les faits historiques qui s'y cachent!

Le spectacle aura lieu le 10 octobre à 19 h à la salle communautaire Gilles-Courchesne.

La bibliothèque Jean-Claude Lapierre sera fermée pour les vacances estivales à compter du 19 juillet 2025 à 16 h jusqu'au 4 août 2025 inclusivement. Nous serons de retour le mardi 5 août 2025 dès 13 h.

Bonnes vacances à tous!

## CONFÉRENCE : « MES ASTUCES POUR MIEUX MANGER AU QUOTIDIEN »

Nous avons la chance de recevoir Hélène Laurendeau en conférence! Celle-ci pourra partager avec vous ses astuces afin de manger sainement tout en ayant du plaisir et en vous simplifiant la vie.

La conférence aura lieu le 25 septembre à 18 h 30 à la salle communautaire Gilles-Courchesne.

## COMMENT S'INSCRIRE?

Pour participer, inscrivez-vous sur Amilia, dès maintenant! Les activités sont ouvertes aux non-résidents

# ASTROLAB

## SERVICE DE RÉFÉRENCE



SERVICE  
TÉLÉPHONIQUE

1 866 755-0145



## Nouveau service pour la MRC de Joliette

Astrolab est un service de référence téléphonique pour les résidents de la MRC de Joliette. Il vous aide à trouver rapidement les ressources locales adaptées à vos besoins.

### Les objectifs :

- Un seul point de contact
- Orientation vers des services locaux
- Un accès simplifié aux ressources de la région

Contactez-les dès aujourd'hui pour être guidé!

Initiative du Comité local de développement social MRC Joliette. Le projet est soutenu par le Fonds Régions et Ruralité et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec - MAMH en collaboration avec la Table des préfets de Lanaudière.

Infirmière  
EN MILIEU  
RURAL

Vous êtes âgé de plus de 50 ans?  
Vous avez besoin de soins ou de services de santé?



SERVICES  
GRATUITS



Mercredi

**Saint-Ambroise-de-Kildare**

Maison Jean-Damien Laporte — 780, rue Principale

Prenez rendez-vous en composant le  
450 755-2111, poste 3381



## QUAND L'IMPATIENCE CONDUIT À L'AGRESSIVITÉ

Rares sont les personnes qui peuvent affirmer ne s'être jamais impatientées en suivant un véhicule qui circule trop lentement, ou lorsqu'il y a du trafic. Nous avons tous été témoins de situations où des conducteurs ont fait preuve d'impatience.

L'imprudence et les manoeuvres agressives sur les routes peuvent mettre la vie et la sécurité des autres — et de soi-même — en danger. L'agressivité au volant peut également être à l'origine de collisions graves, et même mortelles. La Sûreté du Québec souhaite rappeler aux usagers de la route les actions et les comportements à privilégier en cas d'agressivité d'un conducteur.

En premier lieu, il est important de savoir reconnaître les comportements qui démontrent l'agressivité d'un conducteur.

- Suivre de trop près, et avec insistance, un autre véhicule;
- Ne pas céder le passage;
- Changer fréquemment de voie sans signaler son intention;
- Rouler avec les feux de route (« hautes ») en éblouissant les autres conducteurs;
- Klaxonner sans aucune raison, de façon abusive;
- Dépasser par la droite ou par l'accotement;
- Zigzaguer entre les véhicules.

Que faire en présence d'un conducteur agressif?

- Demeurer calme;
- Céder le passage;
- Ne pas réagir aux paroles ou aux gestes provocateurs;
- Éviter tout contact visuel.



La Sûreté du Québec compte sur votre collaboration, et celle des citoyens, afin de signaler les conducteurs qui mettent en danger la vie et la sécurité des autres usagers de la route.

De ce fait, si une personne est témoin d'une telle situation, elle doit agir en communiquant avec le service d'urgence 9-1-1 dans le but de fournir les renseignements nécessaires permettant de repérer le véhicule.



Avec l'arrivée des beaux jours, les vélos sont de retour sur nos routes! Que vous soyez cycliste ou automobiliste, chacun a un rôle à jouer pour assurer la sécurité de tous.

## POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA ROUTE...

## POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA ROUTE...



### RECOMMANDATIONS POUR LE CYCLISTE

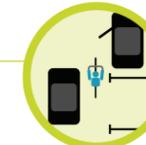
#### Soyez visible en tout temps

Équipez votre vélo de réflecteurs, d'un feu rouge à l'arrière, d'un phare ou d'un feu blanc à l'avant et de bandes réfléchissantes. Les autres véhicules sont plus gros que vous. Faites-vous voir... surtout le soir.



#### Soyez attentif

Anticipez les risques sur la route (portières d'automobile), repérez les dangers (bris sur la rue, bouches d'égout) et respectez les feux de signalisation.



#### Suivez le trafic

Conduisez en ligne droite et de manière prévisible. Circulez dans le sens de la circulation et gardez la droite. Ne circulez pas sur le trottoir (sauf si la signalisation vous y oblige ou le permet) et cédez le passage aux piétons.



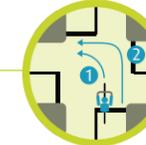
#### Adaptez votre conduite

Gardez une distance plus grande pour freiner sous la pluie ou sur la neige.



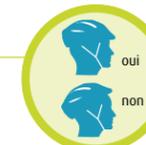
#### Signalez vos intentions

Regardez derrière vous avant de faire un changement de voie ou de tourner. Utilisez le code gestuel chaque fois que vous changez de direction. C'est aussi une façon de signaler votre présence aux autres usagers de la route.



#### Tournez à gauche de façon sécuritaire

Il y a deux manières: 1 À la façon d'un véhicule, en vous plaçant à gauche à l'intersection; 2 À la façon d'un piéton, en traversant en «L». Choisissez cette manière sur une rue très achalandée.



#### Portez votre casque correctement

Un casque mal ajusté n'offre pas une protection complète. Le casque ne doit pas descendre trop bas sur le front ni trop vers l'arrière. Mesurez deux doigts entre les sourcils et le casque. Les sangles doivent former un «Y» sous le lobe de l'oreille. L'ajustement de la boucle doit permettre d'insérer un doigt sous le menton.



### RECOMMANDATIONS POUR L'AUTOMOBILISTE

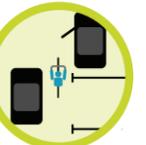
#### Prévoyez la présence des cyclistes...

peu importe la température, l'endroit et l'heure. Les cyclistes doivent parfois quitter la droite de la rue pour éviter les débris ou les obstacles.



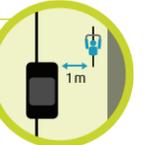
#### Avant d'ouvrir votre portière...

... lorsque vous êtes stationné, assurez-vous qu'aucun cycliste ne s'approche. Le Code de la sécurité routière vous oblige à faire cette vérification, pour protéger les cyclistes.



#### Gardez vos distances

Le Code de la sécurité routière vous oblige, au moment de dépasser un cycliste, à ralentir et à laisser un espace de 1 m entre votre véhicule et le cycliste dans une zone de 50 km/h et moins, et de 1,5 m dans une zone de plus de 50 km/h. Notez que le Code vous autorise à franchir une ligne continue pour dépasser un cycliste si vous pouvez le faire sans danger. Avant de réintégrer la voie, vérifiez que la distance que vous accordez au cycliste est raisonnable.



#### Prenez garde aux intersections

Soyez toujours prêt à voir surgir un cycliste à une intersection.



Cédez le passage au cycliste qui circule à votre droite avant un virage à droite autorisé à un feu rouge ou qui traverse la voie que vous vous apprêtez à emprunter. Pour plus de prévisibilité, il est essentiel de signaler vos intentions à l'aide des feux de changement de direction.



#### Ne klaxonnez pas à l'approche d'un cycliste

L'effet peut le surprendre et lui faire effectuer une fausse manoeuvre.



Pour plus d'information, consultez le site Web de la Société à [saaq.gouv.qc.ca](https://saaq.gouv.qc.ca).

Pour plus d'informations, consultez le site Internet de la Sécurité de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) : <https://saaq.gouv.qc.ca/.../moyens.../velo/ce-que-dit-la-loi>



## LE « GHOSTING », IL FAUT EN PARLER!

Vous connaissez sans doute le phénomène du *ghosting*, peut-être pour l'avoir vécu vous-même. Mais en avez-vous déjà discuté avec votre ado pour savoir si elle ou il en a été victime ou si elle ou il l'a fait subir à d'autres? Même s'il est parfois banalisé, ce comportement n'a rien de banal!

### Qu'est-ce que le « ghosting »?

On parle de « ghosting » lorsqu'une personne met fin de façon volontaire à une relation en ligne avec une autre personne sans avertissement ni raison apparente. Elle ne répond alors plus aux appels et elle ne retourne plus les messages ni les textos.

Le phénomène (appelé fantomisation ou spectrification en français) a toujours existé, mais il a pris de l'ampleur dans les années 2000 avec la popularité des réseaux sociaux et des applications de rencontre. En effet, il est beaucoup plus facile en ligne de ne plus répondre à une personne ou de la bloquer pour mettre fin à toute communication. Les écrans créent aussi une distance émotionnelle dans nos interactions. On peut oublier que les personnes avec qui on communique sont des êtres humains qui ont des sentiments.

### Tout le monde peut être « ghosté »

Le terme « ghoster » est le plus souvent utilisé dans le cadre des relations amoureuses. Mais il s'applique aussi dans un contexte amical, familial ou professionnel. Une personne peut en « ghoster » une autre pour éviter de devoir lui expliquer pourquoi elle souhaite mettre fin à une relation ou quitter son emploi, par exemple.

Bref, n'importe qui peut « ghoster » ou être « ghosté » à un moment dans sa vie, peu importe son âge. Chez les ados, le « ghosting » peut devenir une dynamique de groupe, par exemple lorsque tout le monde ignore un ou une membre dans un groupe Snapchat ou sur Instagram.

Le « ghosting » est un comportement à éviter parce qu'il n'est pas respectueux. Il peut toutefois être approprié dans certaines situations (p. ex.: harcèlement, cyberintimidation, sextorsion).

### Les conséquences du « ghosting »

Interrompre abruptement toute communication avec une personne sans lui en donner les raisons et sans se soucier de sa réaction et de ses émotions est une forme d'évitement. On fuit alors une discussion qui nous obligerait à justifier notre décision de couper les ponts.

Cette ignorance intentionnelle est pénible pour les gens qui la subissent. Plusieurs vont analyser, voire suranalyser les événements qui ont mené au « ghosting » pour essayer de leur trouver un sens. Les premiers temps, la personne va souvent tenter de reprendre contact avec l'autre dans le but d'obtenir des explications. Certains individus vont se blâmer pour ce qui arrive.

Les personnes qui se font « ghoster » peuvent vivre :

- un sentiment de rejet et de solitude;
- de la confusion et de la frustration;
- de la tristesse, de la détresse;
- une perte d'estime de soi;
- de la difficulté à faire confiance aux autres et une peur de l'engagement.



## POURQUOI AUTANT DE « GHOSTING »?

Il n'y a pas une seule raison à cette question. Le « ghosting » est souvent le résultat d'un manque de maturité ou de compétences sociales, par exemple de faibles habiletés en communication ou de pauvres aptitudes en gestion de conflits.

La personne qui prend l'habitude de « ghoster » les gens finira, elle aussi, par ressentir les conséquences de son propre comportement, telles que :

- ✓ de l'isolement social;
- ✓ du stress et de l'anxiété;
- ✓ de la difficulté à s'engager dans des relations;
- ✓ une mauvaise réputation.

### Parler de « ghosting » avec votre ado

Parce que le phénomène peut toucher tout le monde, le « ghosting » est un sujet qu'il importe d'aborder avec votre ado. Posez-lui ces questions :

- As-tu déjà « ghosté » quelqu'un? Si la réponse est oui, demandez-lui pourquoi. Votre enfant doit comprendre que ce n'est pas un comportement à adopter pour fuir une situation compliquée, pour rompre avec une personne, pour éviter d'exprimer ses sentiments ou de voir la souffrance de l'autre personne, par exemple.
- As-tu déjà été « ghosté » ou « ghostée »? Si la réponse est oui, parlez-en ensemble. Encouragez votre ado à exprimer les émotions qu'il ou elle a ressenties pendant cette expérience. Expliquez-lui qu'elles sont normales puisqu'il y a un deuil de la relation à faire. Un lâcher-prise peut également être nécessaire pour arrêter de chercher des explications à cet abandon soudain. Dites-lui de ne pas s'en vouloir ou de ne pas se blâmer pour la situation. La personne qui a disparu sans justification aurait sans doute eu des difficultés à maintenir une relation saine de toute façon. Pour aider votre jeune à se remettre d'un épisode de « ghosting », suggérez-lui de passer du temps de qualité hors ligne avec des gens qui lui font du bien et qui ont sa confiance.



### L'importance de communiquer dans ses relations

Parler de « ghosting » avec votre ado est une bonne occasion de lui rappeler l'importance de la communication avec les gens qui l'entourent. Même si ce n'est pas toujours facile, des conversations en tête-à-tête s'imposent lorsqu'on décide de mettre fin à une relation. Prendre le temps d'échanger pour s'expliquer et se comprendre est essentiel. Il s'agit d'une question de savoir-vivre, qui est aussi importante en ligne que hors ligne.

Sources : [ledevoir.com](http://ledevoir.com), [newportinstitute.com](http://newportinstitute.com), [screenagersmovie.com](http://screenagersmovie.com)

## FADOQ CLUB QUATRE SAISONS

Une autre année FADOQ s'est terminée en mai 2025. Cette dernière a été bien remplie et a connu une belle participation aux différentes activités.

Prenez un temps de repos pour nous revenir en force en septembre prochain.

La reprise de nos activités en septembre se fera comme suit :

- 9 septembre : Début des cours de danse
- 10 septembre : Dîner d'ouverture
- 27 septembre : Début de nos soirées de danse.

Surveillez les publications dans l'*Info-Kildare* pour nos prochaines activités.



Les membres du conseil de la FADOQ vous souhaitent un bel été, plein de soleil et de bon temps en famille!

## ENTRAIDE COMMUNAUTAIRE

Le comptoir alimentaire sera fermé du 18 juin au 19 août 2025. Le comptoir reprendra du service le mercredi 20 août 2025.

Le comptoir vestimentaire sera fermé du 20 juillet au 10 août. Les bénévoles seront de retour le lundi 11 août 2025 dès 13 h.

## COLLECTE DE SANG

En collaboration avec la Caisse Desjardins de Joliette et du Centre de Lanaudière et la FADOQ, la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare vous invite à la collecte de sang qui se tiendra le mardi 19 août 2025.

L'objectif de cet événement est d'accueillir 60 donneurs.

Informations :

- Salle communautaire  
750, rue Principale  
13 h 30 à 19 h 30

Comment s'inscrire?

- Par téléphone : 1 800 343-7264;
- En ligne : [www.hema-quebec.qc.ca/trois-facons-simples.fr.html](http://www.hema-quebec.qc.ca/trois-facons-simples.fr.html)



**Donnez du sang, donnez la vie!**

## SCOUTS DE KILDARE

### MERCI - COLLECTE DE CANETTES ET DE BOUTEILLES

Un grand merci aux citoyens de Saint-Ambroise-de-Kildare pour votre incroyable générosité lors de notre collecte de bouteilles d'octobre, qui nous a permis d'amasser 8 000 \$! Grâce à votre soutien, nous pourrions réaliser de belles activités pour nos jeunes.

### REJOIGNEZ LES SCOUTS DE KILDARE

Vous avez envie de donner un peu de votre temps pour animer et inspirer les jeunes de notre communauté? Nous vous accueillons avec plaisir! Pour plus d'infos, contactez Cathy au 450 760-7929.



## NOS TRÉSORS

Avez-vous remarqué la belle croix de chemin, en passant dans le 5<sup>e</sup> Rang Est, près de la route de Sainte-Beatrix?

Cette croix, dite aux instruments de la passion, fait partie de notre patrimoine national religieux.

Jadis, à Saint-Ambroise-de-Kildare, on remarquait des croix de chemin dans tous les rangs. Le 4<sup>e</sup> Rang, à lui seul, en comptait trois, dont celle-ci à droite →

Celle du 5<sup>e</sup> Rang, ci-dessous, est particulièrement remarquable puisqu'elle regroupe la presque totalité des symboles de ce type de croix.



Symbole national français, le coq rappelle les reniements de Pierre

Le marteau et la lance représentent le supplice de Jésus

Le soleil, avec ses rayons, rappelle la lumière, transformée en ténèbres, le jour de la Passion

L'échelle remémore la descente du corps de Jésus

Le titulus (le « INRI »), signifie « Roi des Juifs »

Le cœur saignant de Jésus, transpercé par une lance

La hampe et la traverse, décorées de bouts anguleux, typiques.

La niche de la Vierge Marie



**Merci à tous ceux qui ont à cœur la préservation et l'entretien de notre patrimoine!**

## PAROISSE SAINTE-ANNE

La paroisse Sainte-Anne vous invite à ses prochains événements qui auront lieu au cours des mois à venir.

- **15 juillet** : Activité à l'Oratoire Saint-Joseph et la Chapelle Notre-Dame du Bon Secours
- **26 juillet** : Pique-nique pour la Fête de Sainte-Anne à Sainte-Mélanie
- **27 septembre** : Brunch pour le 25<sup>e</sup> anniversaire d'ordination de l'abbé Nicolas à Sainte-Marcelline (détails à venir).

Vous avez des questions? Communiquez avec la fabrique au 450 753-3055.



# Calendrier 2025

## Juillet

**1<sup>er</sup>**

Fête du Canada

**2**

Film en plein air : *Mamma Mia!*

**7**

Séance du conseil

Collecte des encombrants

**9**

Spectacle *Les Pères Pétu - La tradition*

**12**

Bouge ton samedi! - Atelier de balle molle (parents & enfants)

**14**

Collecte spéciale de récupération

**16**

Film en plein-air  
*Sens dessus-dessous 2*

**18 juillet au 1<sup>er</sup> août**

Fermeture des services municipaux

**22 juillet au 4 août**

Fermeture de la bibliothèque

**20 juillet au 10 août**

Fermeture du comptoir vestimentaire

## Août

**4**

Ouverture des services municipaux  
Collecte des encombrants

**5**

Ouverture de la bibliothèque

**6**

Spectacle *Duo Hoops!*

**9**

Bouge ton samedi! - Initiation au vélo de montagne (10 ans et plus)

**11**

Séance du conseil  
Ouverture du comptoir vestimentaire

**16**

Bouge ton samedi! - Initiation au vélo & BMX dans la piste à rouleaux (10 ans et plus)

**19**

Collecte de sang

**20**

Film en plein air *WICKED*

## Septembre

**1<sup>er</sup>**

Fête du Travail  
(services municipaux fermés)

**3**

Rentrée scolaire

**8**

Séance du conseil

**15 au 26**

Inscription aux activités d'automne

**18**

Inscription - Accès-Loisirs

**20**

Soirée des bénévoles - sur invitation seulement

**25**

Conférence bibliothèque

**29**

Collecte des encombrants

**30**

Journée nationale de la vérité et de la réconciliation

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE								
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S		
				1	2	3	4	5					1	2		1	2	3	4	5	6	
6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
29	30	31					29	30	31							29	30	31				

 Recyclage	 Encombrants
 Matières organiques	 Séances de conseil
 Matières ultimes (bâche)	 Sapins
 Feuilles et herbes	



Municipalité de  
Saint-Ambroise-de-Kildare

[www.saintambroise.ca](http://www.saintambroise.ca)

 Aimez-nous!